



COMMISSION DE DISCIPLINE

Réunion du 09 septembre 2021 - PV N°3

PRESENTS : Mme LONGUEVILLE Nathalie - MM. TAIPA José (Président) - AUTIERE Hervé (secrétaire) - ANDRIEUX Paul - LALET Jean-Marc - MENERET Kevin

EXCUSES : MM. DA SILVA José - PETIT Didier

Les décisions de la Commission de Discipline sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours, conformément aux dispositions de l'article 3.4 du règlement disciplinaire (annexe 2 des Règlements Généraux de la FFF).

La commission rappelle que tout licencié exclu peut, s'il le souhaite, envoyer un rapport circonstancié à la commission afin de lui apporter des éléments complémentaires, ce qui permet d'autant plus de faciliter le traitement du dossier. Tout club peut également demander à être entendu par la Commission.

Ont été enregistrés :

Avertissement : 47

1 match de suspension : 3

3 matchs de suspension : 1

5 matchs de suspension dont 2 avec sursis : 1

Suspendu jusqu'à comparution devant la commission : 2

Match N°23766172 Coupe Département Dordogne CHAMPCEVINEL / AGONAC du 05/09/2021

Convocation pour audition le samedi 18 septembre 2021 à 9h00.

NB : Nathalie LONGUEVILLE et Paul ANDRIEUX n'ont pas pris part à la délibération ni à la décision.

Match N°23766177 Coupe Département Dordogne GRIGNOLS VILLAMBLARD / CHATEAU L'EVEQUE du 05/09/2021

Jean Marc LALET n'a pas participé à la délibération, ni à la décision.

Match N°23641936 Coupe Département Dordogne PERIGORD VERT / ST SAUD du 29/08/2021

Paul ANDRIEUX n'a pas participé à la délibération, ni à la décision.

ATTENTION : Le tableau ci-dessous a pour seule fonction de communiquer les délibérations de la Commission de Discipline à titre d'information. Ce tableau ne peut donc faire l'objet en l'état d'aucune contestation devant un quelconque organe. Les sanctions sont consultables sur Footclubs, pour les clubs, et sur son Compte F.F.F., pour le licencié.

Le Président,
José TAIPA

Le Secrétaire,
Hervé AUTIERE



COMMISSION DE DISCIPLINE

Réunion du 09 septembre 2021 - PV N°3

Compétition	Qualité	Club sanctionné	Date match	Motif	Sanction
Coupe Département Dordogne	Joueur	LA PATRIOTE AGONAC	05/09/2021	Commet un acte de brutalité (FMI)	Suspendu jusqu'à comparution devant la commission
Coupe Département Dordogne	Joueur	A.S. CHAMPCEVINEL	05/09/2021	Etre coupable de faute grossière (FMI)	Suspendu jusqu'à comparution devant la commission
Coupe Département Dordogne	Entraîneur	J.S. CASTELLEVEQUOIS	05/09/2021	Comportement intimidant envers le banc adverse	1 Match De Suspension Ferme
Coupe Département Dordogne	Joueur	PAYS DE LA FORCE - GINESTET	05/09/2021	Récidive d'avertissements	1 Match De Suspension Ferme
Coupe Département Dordogne	Joueur	U.S. LES COQUELICOTS DE MEYRALS	05/09/2021	Récidive d'avertissements	1 Match De Suspension Ferme
Coupe Département Dordogne	Joueur	A. S. ST GERMAIN CHANTERAC	05/09/2021	Insultes à arbitre ou AA en cours de match	5 matchs de suspension dont 2 matchs avec sursis
Coupe Département Dordogne	Joueur	ST SAUD F.	29/08/2021	Faute Grossiere	3 Matchs De Suspension Ferme